

**Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice**

I.1) Nom et adresses

Nom officiel : **Commune de Saint-Pierre d'Irube**

Adresse postale : 1 Plaza Berri

Ville : Saint-Pierre d'Irube

Code NUTS : FRI15

Code postal : 64990

Pays : France

Points de contact :

Téléphone 05 59 44 15 27

Courriel : dst@saintpierredirube.fr

I.2) Procédure conjointe

Le concours fait l'objet d'une procédure conjointe

Le concours est organisé par une centrale d'achat

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL DEMAT AMPA)

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: (URL)

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

## Avis de concours

Réhabilitation du Château de Lissague en une médiathèque et aménagement d'un parc public à Saint Pierre d'Irube

### I.4) Type de pouvoir adjudicateur

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- X Autorité régionale ou locale
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Organisme de droit public
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre type

### I.5) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

Services généraux des administrations publiques  Défense  Ordre et sécurité publics  Environnement  Affaires économiques et financières  Santé  Logement et équipements collectifs  Protection sociale  Loisirs, culture et religion  Éducation  Autre activité:

## Section II: Objet

### II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Concours restreint de maîtrise d'œuvre architecturale et paysagère : Réhabilitation du Château de Lissague/Lizaga en une médiathèque et son parc public à Saint Pierre d'Irube/Hiriburu

Numéro de référence : MOELISSAGUE2023

II.1.2) Code CPV principal : 71200000

Descripteur supplémentaire

### II.2) Description

II.2.2) Code CPV additionnels

II.2.4) Description des prestations

Concours de maîtrise d'œuvre sur Esq+

Le présent concours porte sur la **réhabilitation du Château de Lissague/Lizaga en une médiathèque et son parc public à Saint Pierre d'Irube/Hiriburu.**

Surface approximative du château à réhabiliter pour le programme médiathèque : 785m<sup>2</sup>

Surface approximative du programme de parc : 18 000 m<sup>2</sup>

Estimation du montant des travaux : 3 050 500 € HT

II.2.13) Information sur les fonds de l'UE :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne  oui X non

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) Conditions de participation

#### III.1.1) Critères de sélection des participants :

- Critère 1- Qualité technique et professionnelle du candidat : appréciée au regard des compétences, de l'expérience, des moyens techniques et humains présentés. En cas de groupement, l'appréciation portera également sur la cohérence et la complémentarité des membres du groupement entre eux.  
Ces éléments sont évalués de manière transversale d'après l'ensemble des éléments fournis dans le dossier de candidature, et notamment le tableau synthétique de justification des compétences et de l'expérience.
- Critère 2 - Qualité des références : appréciée au regard du document de présentation des références spécifiques et évaluée selon la qualité architecturale et technique des réalisations présentées. Les références doivent être adaptées à la complexité de l'opération (réhabilitation, construction neuve, exemplarité environnementale, ...).

### III.2) Conditions liées au marché

#### II.2.1) Information relative à la profession

La participation est réservée à une profession particulière X oui  non

Indiquer la profession : En application de l'article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la participation est réservée aux candidats qui présentent, soit à titre individuel, soit à travers un cotraitant du groupement, un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions définies par l'article 2 ou à l'article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977 précitée.

## Section IV: Procédure

### IV.1) Description

#### IV.1.2) Type de concours

Ouvert X Restreint

Nombre de participants envisagé: 3

Ou Nombre minimal: [ ] / Nombre maximal: [ ]

#### IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés : (dans le cas d'un concours restreint)

#### IV.1.9) Critères d'évaluation des projets :

- La qualité de la réponse au programme apprécié selon les éléments suivants :
  - La qualité de la réponse architecturale : appréciée au regard de la relation au site, de son esthétique générale, de ses qualités d'usage ;

## Avis de concours

Réhabilitation du Château de Lissague en une médiathèque et aménagement d'un parc public à Saint Pierre d'Irube

- L'adéquation au programme en termes notamment de maîtrise des dimensionnements, de qualité d'organisation et de respect des attentes fonctionnelles et techniques ;
- La qualité de l'approche environnementale : appréciée au regard de la démarche environnementale d'ensemble du projet du point de vue de son approche architecturale et dans ses dimensions techniques
- La compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : appréciée au regard de l'approche financière présentée par le participant

### IV.2) Renseignements d'ordre administratif

#### IV.2.2) Date limite de réception des candidatures

**Date : (15/12/2022) Heure locale : (14:00)**

#### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés

**Date : (10/01/2023)**

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

Français

### IV.3) Récompenses et jury

#### IV.3.1) Information sur les primes

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s)  oui  non

Nombre et montant des primes à attribuer : 3 primes, 19 000€ HT.

#### IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

#### IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours  oui  non

#### IV.3.4) Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice  oui  non

#### IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés

Membres de la CAO + membres avec une qualification professionnelle particulière

## Section VI: Renseignements complémentaires

### VI.3) Informations complémentaires

**Avis de concours**

Réhabilitation du Château de Lissague en une médiathèque et aménagement d'un parc public à Saint Pierre d'Irube

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Voir paragraphe I.1) ci-avant

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Voir paragraphe I.1) ci-avant

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours: application du code de la commande publique et du code de justice administrative

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Voir paragraphe I.1) ci-avant

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

15/11/2022